

## Le vote de la loi Taubira sous pression du « grand capital »

Article rédigé par *Roland Hureaux*, le 26 avril 2013

**Le débat sur le mariage homosexuel qui a accaparé l'actualité au cours des derniers mois tend à apparaître comme un débat franco-français lié à l'affrontement des partis et des sensibilités propres à l'Hexagone et l'outre-mer français. Il a pourtant une dimension internationale déterminante. Il n'est même, d'un certain point de vue, que l'un des champs de bataille dans une guerre non déclarée qui fait rage dans une grande partie du monde, pas seulement occidental.**

En même temps que les parlementaires français débattent de la loi Taubira, en effet, le mariage unisexe fait la une aux États-Unis avec le recours auprès de la Cour suprême contre l'État de Californie qui a interdit le « mariage gay » par référendum (et un autre recours, le cas Wilson, tendant à faire reconnaître un « mariage » lesbien conclu au Canada). Si la Cour suprême annule la décision de l'État de Californie comme contraire aux droits de l'homme, le mariage homosexuel qui, jusqu'ici, n'avait été admis que par neuf États sur 50 [\[1\]](#), deviendrait obligatoire sur tout le territoire de l'union.

La décision de la Cour suprême est attendue pour la fin juin.

### **Le *business* gay**

Une des dimensions de cette bataille particulièrement âpre est l'intervention massive des plus grandes sociétés américaines en faveur du mariage homosexuel. 278 d'entre elles ont signé un mémoire déposé à la Cour suprême en tant qu'*amici curiae* (une procédure propre aux États-Unis, qui permet à des tiers, « amis de la Cour », de donner leur avis dans une affaire) lui demandant instamment d'admettre cette revendication.

Parmi les signataires, rien que du beau linge : Apple, Bain & Co, Bank of New York Mellon, Black Rods, CBS, Facebook, Goldman Sachs, Jet Blue, Johnson & Johnson, Starbuck, Twitter, Viacom, Walt Disney. Tous les secteurs sont représentés mais d'abord la banque et la communication.

Ce mouvement des grandes sociétés en faveur du mariage homosexuel se fonde sur l'idée que le reconnaître serait « bon pour le business ». Il est, au dire d'observateurs, un fait nouveau, illustrant l'emprise croissante de la culture « gay » sur l'Amérique des affaires.

La bataille qui fait rage outre-Atlantique va jusqu'à des campagnes de boycott commercial par l'un ou l'autre des camps. Que dirait Disney si les familles nombreuses qui peuplent notre *Manif pour tous* boycottaient Disneyland ?

Relativement discret dans son premier mandat, le président Obama est aujourd'hui ouvertement engagé du côté des partisans du mariage homosexuel.

### **Socialisme et grand capital**

On peut mettre l'engagement d'une partie du *business* américain en parallèle avec l'aide que reçoit des sociétés comme Microsoft ou Ernst & Young, la Fondation Terra Nova, proche du Parti socialiste et ardente promotrice des réformes sociétales.

Un rapport récent de cette fondation avait attiré l'attention en 2011 car il proposait que le Parti socialiste prenne définitivement ses distances avec ses appuis historiques, classe ouvrière ou fonctionnaires, pour se tourner vers « une nouvelle alliance des diplômés, des jeunes, des *minorités*, des femmes, des urbains et des *non-catholiques*, tous supposés *tournés vers l'avenir* et adeptes du libéralisme culturel ».

De ce côté de l'Atlantique, la fondation socialiste n'effraye pas non plus le grand capital : Areva, Air France, Casino, EADS, Suez, Sanofi, Vivendi lui apportent leur soutien.

On s'est interrogé sur le financement des *femens*, ces jeunes femmes venues d'Ukraine pour perturber les manifestations anti-mariage unisexe en France. Il semblerait que pour une jeune femme de ce pays encore très pauvre, où le taux chômage est élevé, la condition des femmes très difficile (notamment en raison de l'alcoolisme, générateur de brutalités), il y aurait d'autres priorités que la condition des homosexuels en France (si tant est que sa promotion aille de pair avec la cause féministe, ce qui reste à prouver).

D'autant que vivre à Paris coûte cher. Mais elles y recevraient pour ce faire un salaire représentant trois fois le salaire moyen ukrainien !

Qui paye ? Parmi les financeurs possibles de ce mouvement, on cite le nom de George Soros, le milliardaire américain dont la Fondation pour une société ouverte s'attache à promouvoir la démocratie et surtout les idées libertaires en Europe de l'Est. Elle a pris pour cible depuis quelques années, le régime de Poutine, encore trop attaché à son gré aux valeurs chrétiennes et patriotiques.

Le Parti socialiste entretient, quant à lui, des liens suivis avec la galaxie du parti démocrate américain, en particulier la National Endowment for Democracy, fondation chargée de promouvoir à travers le monde la vision américaine « libérale » de la démocratie.

## **La France sous surveillance**

C'est dire que ce qui se passe en France en matière de droits des homosexuels est observé attentivement par des forces internationales aussi puissantes que vigilantes. Pierre Berger, qui a osé dire : « Louer son ventre pour faire un enfant ou louer ses bras pour travailler à l'usine, quelle différence ? » et dont on connaît l'engagement en faveur des LGBT, est, sur ces sujets, pleinement en phase avec George Soros.

Ces forces, largement relayées à la commission de Bruxelles, ne séparent pas ce qui est libéral de ce qui est libertaire. La France était, à leurs yeux, en retard sur les deux plans. Elles attendaient du gouvernement Hollande qu'il « modernise » la France sur le double plan social et sociétal. Sur le plan social, il s'agissait de remettre en cause une législation protectrice héritée d'un siècle de politique social-démocrate. Le projet de loi « sur la sécurisation de l'emploi » est un pas dans ce sens, mais jugé encore trop timide. Sur le plan sociétal, on attendait bien sûr de lui qu'il fasse adopter à la France le mariage dit « gay ».

Pressé par ces puissants mentors, Flamby, ces derniers mois, a paru un peu mou sur l'un et l'autre dossier. Il ne serait pas étonnant qu'on l'ait mis en demeure de faire rapidement ses preuves, ne serait-ce que pour améliorer son image internationale désastreuse.

François Hollande a pris la décision, immédiatement après le vote du Sénat, d'accélérer le passage en force de la loi Taubira. On a d'abord pensé qu'il voulait par-là se débarrasser vite d'une question épineuse. Mais cette accélération est en phase avec le calendrier mondial de la question.

## **Suspecte précipitation**

N'en déplaise à ceux pour qui la France n'est plus qu'un pays de second rang sans influence, l'adoption du mariage homosexuel chez nous pourrait avoir un impact sur les décisions attendues de la Cour suprême. Si la loi n'avait été votée qu'à l'automne, comme il en avait d'abord été question, elle serait, à cet égard, venue trop tard.

Si dans le courant de cet été l'adoption de la loi française se conjugait avec une décision de la Cour suprême favorable au lobby « gay », l'équilibre mondial basculerait de manière décisive en sa faveur. Jusqu'ici en effet, contrairement à ce que prétend la propagande homosexuelle, seuls de petits ou moyens pays, au total 11 sur 200[2], avaient adopté cette forme de mariage ; les grandes puissances étaient toutes réticentes. L'adjonction à la liste de deux pays comme les États-Unis et la France serait une victoire emblématique pour les partisans de la révolution libertaire ; la phase suivante, la destruction définitive du mariage pourrait être rapidement engagée.

Mais nous savons qu'en France, la décision ultime est désormais entre les mains du Conseil constitutionnel. Nous voyons par tout ce contexte combien sa responsabilité est lourde.

R. H.

### **Abandon du mariage gay en Colombie**

En Colombie, une proposition de loi autorisant le mariage entre personnes du même sexe vient d'être abandonnée mercredi 24 avril. Le Sénat a repoussé très largement ce texte qui ne pourra pas être transmis à la Chambre des députés, où il aurait dû être validé en dernier ressort. Bogota avait adopté le principe des unions civiles entre homosexuels en 2011. La Cour constitutionnelle avait fixé au parlement un délai pour décider ou non d'étendre cette législation aux mariages. L.P.

---

[1] Plus le district fédéral de Columbia (ville de Washington) et trois tribus indiennes.

[2] Sept monarchies : les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Espagne, le Canada et quatre républiques : l'Islande, le Portugal, l'Afrique du Sud et l'Argentine, à quoi s'ajoutent certains États des États-Unis, du Mexique et du Brésil (qui sont aussi des États unis).

Photo : Commons.wikimedia